

Partie 5

Comment épargner et investir votre argent



La Partie 5 contient une introduction sur l'épargne et les placements, et une description de la manière dont vous pouvez atteindre vos objectifs et améliorer votre bien-être financier en épargnant et en investissant. Les comptes d'épargne, comme les comptes d'épargne à intérêt élevé, et les régimes enregistrés, comme le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), sont des exemples de solutions d'épargne. Les investisseurs peuvent investir dans des titres à revenu fixe, des actions et des placements alternatifs dans l'espoir d'en tirer un bénéfice. Mais cela n'arrive pas toujours, il est donc important d'évaluer le risque par rapport au rendement. Et même s'il n'y a pas d'âge pour épargner et investir, il n'est jamais trop tôt pour commencer !

Table des matières

- Partie 5.1 : L'épargne – Définitions et ce qu'il faut savoir 2
- Partie 5.2 : Options d'épargne 4
- Partie 5.3 : Investir votre argent 6
- Partie 5.4 : Options de placement7
- Partie 5.5 : Choisir le bon placement 12
- Activité : Qui aura le plus d'argent à la retraite ? 13



Partie 5.1 : L'épargne – Définitions et ce qu'il faut savoir

Atteindre vos objectifs financiers



Épargner peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Mais avant de vous lancer, il est bon de bien connaître ces deux notions importantes que sont l'intérêt et l'inflation :

Intérêt

- L'argent qui se trouve dans un compte d'épargne peut accumuler de l'intérêt.
- L'intérêt qui s'accumule dans un compte d'épargne correspond au montant qu'une banque vous verse parce que vous gardez votre argent chez elle.
- L'intérêt correspond au taux annuel du coût d'emprunt (TAC).
- Il existe trois principaux types d'intérêt :
 - L'intérêt à **taux fixe**, qui ne varie pas pendant une période donnée.
 - L'intérêt à **taux variable**, qui fluctue au fil du temps.
 - L'intérêt **composé**, qui représente l'intérêt qui s'accumule sur l'intérêt initialement gagné sur votre épargne.

Inflation

- L'inflation est la hausse des prix des biens et services au fil du temps. Elle entraîne une diminution du pouvoir d'achat. Autrement dit, lorsque les prix augmentent, vous en obtenez moins pour votre argent.
- Le pouvoir d'achat est la valeur de la monnaie, exprimée en fonction de la quantité de bien ou de services que vous pouvez acheter avec une seule unité monétaire.
- L'inflation varie en fonction de différents facteurs comme une plus forte demande d'un produit ou d'un service et une hausse des coûts de production.
- **L'inflation peut diminuer la valeur de votre épargne.**

Exemple d'intérêt à taux fixe

Situation

Joe ouvre un compte d'épargne.

Le taux d'intérêt du compte est de 1 %.

Ce taux demeure inchangé pendant toute l'année.

Joe dépose 5 000 \$ dans son compte d'épargne.

Il ne fait aucun autre dépôt et ne retire pas d'argent durant l'année.

Résultat

À la fin de première année, Joe aura gagné 1 % en intérêts sur son dépôt de 5 000 \$.

$10,01\% \times 5\,000\ \$ = 50\ \$$

La somme en intérêts qui aura été versée dans son compte d'épargne après un an sera de 50 \$.

Exemple d'inflation

Situation

(suite de l'exemple ci-dessous)

Taux d'inflation = 1,75 %

Résultat

Taux d'inflation x Dépôt initial de Joe = 0,0175 % x 5 000 \$ = 87,50 \$

La somme de 87,50 \$ représente la perte de pouvoir d'achat en raison de l'inflation. Ce que Joe aurait pu acheter avec 5 000 \$ lui coûtera maintenant 5 087,50 \$.

Même si Joe a cumulé 50 \$ en intérêt, il a un manque à gagner de 37,50 \$ en raison de l'inflation.

La somme de 37,50 \$ représente la différence entre l'intérêt cumulé et la perte de son pouvoir d'achat.

Pour commencer

Il est toujours bon de demander un compte d'épargne au moment d'ouvrir un compte bancaire. Vous pourrez ensuite demander à votre conseiller de vous renseigner sur les autres options d'épargne disponibles comme le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et le régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Conseils d'épargne

- **Établissez un fonds d'urgence.** Un fonds d'urgence est de l'argent que vous pouvez utiliser facilement en cas de perte d'emploi, de maladie ou d'accident. Ce fonds devrait contenir suffisamment d'argent pour couvrir vos dépenses pendant trois mois en cas de besoin.
- **Établissez des virements automatiques vers votre compte d'épargne.** Établissez le montant fixe à virer de votre compte-chèques à votre compte d'épargne. Ce montant peut être viré à intervalle régulier, par exemple chaque mois.
- **Payez-vous d'abord.** Au lieu de payer vos dépenses, puis d'évaluer combien vous pouvez vous permettre d'épargner, payez-vous d'abord. Accordez la priorité à vos objectifs financiers et transférez de l'argent vers votre compte d'épargne dès que vous recevez votre paie.
 - Revenus – Dépenses = Épargne ✗
 - Revenus – Épargne = Dépenses ✓
- **Faites fructifier votre épargne en investissant dans des placements.** Investissez le fruit de votre épargne pour gagner encore plus.

Partie 5.2 : Options d'épargne

Compte d'épargne

Les banques proposent différents types de comptes d'épargne. Voici les plus courants :

Compte d'épargne courant	Compte assorti d'un faible taux d'intérêt.
Compte d'épargne à intérêt élevé	Compte assorti d'un taux d'intérêt supérieur à la moyenne.
Compte d'épargne en USD	Compte en dollars américains. Utilisez ce type de compte pour éviter la conversion de devise et les frais de taux de change qui y sont associés.

Remarque concernant l'impôt et les succursales situées dans des réserves : En général, le revenu d'intérêt cumulé dans un compte d'épargne est imposable. Ce n'est toutefois pas le cas si le compte d'épargne des Premières Nations (ou CPG) a été ouvert dans une succursale située sur une réserve. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/autochtones/renseignements-indiens.html>.

Régimes enregistrés d'épargne

Pour bénéficier d'économies d'impôt, les régimes enregistrés d'épargne doivent être enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

- Il permet d'épargner et d'investir en vue de la retraite.
- Un compte auquel vous devez cotiser.
- Un plafond de cotisation annuelle est établi pour chaque personne en fonction de ses revenus.
- Les cotisations sont déductibles du revenu imposable.
- L'impôt à payer sur les cotisations au REER est reporté jusqu'au moment du retrait à la retraite (autrement dit, vous ne payez pas d'impôt tant que l'argent se trouve dans ce compte).
- Vous pouvez ouvrir ce compte dans n'importe quelle institution financière au Canada.
- C'est une excellente façon de planifier son avenir à long terme.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

- Un compte d'épargne auquel vous devez cotiser.
- Les cotisations ne sont pas déductibles du revenu imposable.
- Les intérêts, les dividendes et les gains en capital ne sont pas imposables.
- Il y a un plafond de cotisation annuelle à respecter. En cas de cotisations excédentaires, vous devrez payer des pénalités fiscales.
- Pour ouvrir un CELI, vous devez avoir atteint l'âge de la majorité (18 ou 19 ans) dans votre province de résidence.
- Si vous ne cotisez pas le maximum autorisé dans les années précédentes (où vous étiez admissible à un CELI), vos droits de cotisation inutilisés seront reportés à l'année suivante comme l'illustre l'exemple ci-dessous.
- Les retraits que vous faites pendant l'année civile en cours seront ajoutés à vos droits de cotisation inutilisés. Vous devez attendre jusqu'à la prochaine année civile ou à une année subséquente pour cotiser de nouveau ces montants.

Exemple — CELI

En 2020, le plafond de cotisation était de 6 000 \$, mais vous n'avez cotisé que 5 000 \$.

$$\begin{aligned}\text{Droits de cotisation reportés} &= \text{Plafond de cotisation} - \text{Cotisations réelles} \\ &= 6\,000 \$ - 5\,000 \$ \\ &= 1\,000 \$\end{aligned}$$

Ainsi, la somme de 1 000 \$ sera reportée de 2020 à 2021.

En 2021, le plafond de cotisation était de 6 000 \$.

$$\begin{aligned}\text{Total des droits de cotisation pour 2021} &= \text{Plafond de cotisation 2021} + \text{Droits de cotisation reportés} \\ &= 6\,000 \$ + 1\,000 \$ \\ &= 7\,000 \$\end{aligned}$$

Ainsi, en 2021 vous pourrez cotiser jusqu'à 7 000 \$ à votre CELI.

Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

- Régime de placement créé pour financer les études du bénéficiaire du compte.
- La personne qui ouvre un compte REEE peut cotiser jusqu'à 5 000 \$ au total, et le gouvernement cotisera également jusqu'à 7 200 \$ au total.
- L'impôt sur la croissance des placements dans un REEE est reporté jusqu'au retrait des fonds – habituellement lorsque le bénéficiaire est prêt à commencer ses études postsecondaires.
- Vous pouvez verser des cotisations à un REEE pendant une période pouvant atteindre 31 ans, et le régime peut rester ouvert jusqu'à concurrence de 35 ans au total.
- Faites fructifier votre épargne plus vite grâce aux subventions du gouvernement comme la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) ou le Bon d'études canadien (BEC).

Partie 5.3 : Investir votre argent

Atteindre vos objectifs financiers

Des placements peuvent aussi vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Vous pouvez investir votre argent dans une entité, par exemple en achetant des parts d'une société, dans l'espoir que le cours des actions augmente et que vous en tiriez un bénéfice. On appelle ce revenu le « rendement du capital investi », soit le montant additionnel que vous avez gagné sur la somme initialement investie.

Pour commencer

Vous avez un compte dans une institution financière ? Renseignez-vous auprès d'un conseiller sur les différentes options de placement. Vous pourrez ainsi acheter des produits de placement, ouvrir un compte ou cotiser à différents produits.

Un compte fictif est l'idéal pour s'initier aux placements. Vous pouvez, par exemple, en ouvrir un dans RBC Placements en Direct®, le site de placements autogérés de RBC®. Utilisez ce compte pour vous exercer à acheter et à vendre des placements et explorer les différents outils et ressources à votre disposition. Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.rbcplacementsdirect.com/ouvrir-un-compte-fictif.html>.

Le gouvernement du Canada publie aussi de l'information sur l'épargne et l'investissement : <https://www.canada.ca/fr/services/finance/epargne.html>.



Partie 5.4 : Options de placement

Catégories d'actif

Une catégorie d'actif est une vaste catégorie de placements (p. ex., des actions) qui comportent des caractéristiques distinctes en matière de risque et de rendement. Notons, par exemple, les titres à revenu fixe, les actions et les autres options de placement que nous verrons ci-dessous.

Titres de placement à revenu fixe

En investissant dans un titre à revenu fixe, vous toucherez un montant déterminé à intervalle régulier. Parmi les principaux types de placement à revenu fixe, on note les obligations et les certificats de placement garanti (ou CPG).

Obligations

Une obligation est un placement dans le cadre duquel vous prêtez de l'argent à un emprunteur pendant une période déterminée. À la date d'échéance, vous recevez le montant initialement prêté, majoré des intérêts. L'emprunteur est le gouvernement ou une société.

Comment est-il possible de faire un profit à l'aide des obligations ?

- Si vous achetez une obligation (autrement dit, si vous prêtez de l'argent) dès son émission, l'emprunteur vous versera des intérêts. L'emprunteur s'engagera alors à vous verser un certain montant par année. Lorsque l'obligation arrive à échéance – après la période déterminée – vous récupérerez la somme initialement prêtée.
- En échangeant des obligations avec d'autres investisseurs (en achetant ou vendant des obligations), les taux d'intérêt changeront, tout comme le prix de l'obligation. Vous pourrez alors faire un profit en vendant l'obligation achetée à un prix plus élevé. À noter que vous pourriez aussi perdre de l'argent en vendant à un prix inférieur à celui payé.

CPG

Vous pouvez cotiser à un CPG et accumuler des intérêts sur vos cotisations.

- Dans un CPG, votre mise initiale est protégée et produit des intérêts à un taux fixe ou variable selon une formule préétablie.
- Acheter un CPG revient essentiellement à prêter une somme d'argent à une institution financière en échange d'intérêt sur ce prêt.
- Les termes vont de 30 jours à 10 ans.

Voici comment investir dans des CPG :

1. **Choisissez un fournisseur.** Il peut s'agir d'une banque, d'une société fiduciaire, d'une caisse de crédit, d'un courtier indépendant ou d'un fournisseur en ligne.
2. **Déterminez le montant à investir et la période d'investissement.** En général, votre argent sera immobilisé pendant toute la durée du terme, donc assurez-vous de ne pas avoir besoin de la somme investie avant l'échéance. Autrement, optez plutôt pour un CPG encaissable ou remboursable (que vous pourrez retirer en tout temps) ou pour un terme plus court.
3. **Choisissez quel type de CPG vous voulez acheter.** Il peut s'agir d'un CPG à taux fixe, à taux variable ou lié au marché. Pour vous aider à faire un choix, comparez les taux d'intérêt !
4. **Achetez le CPG auprès de votre fournisseur.**
5. **Vous commencerez alors à recevoir des versements d'intérêt que vous pourrez, au choix, réinvestir.** L'intérêt peut être versé chaque année, deux fois par année ou chaque mois.

Options de placement sous forme d'actions

Vous pouvez investir dans une entreprise en achetant de ses parts sur le marché boursier.

Actions

Une action est une part dans une entreprise. Lorsqu'un investisseur achète des actions, c'est comme s'il achetait une part dans une entreprise.

Qu'est-ce que le marché boursier ? C'est le système qui permet aux investisseurs d'acheter et de vendre des titres (un instrument financier qui a une valeur et qui peut être négocié) comme des actions et des obligations.

Qu'est-ce qu'une bourse ? Les sociétés doivent être cotées en bourse pour que les investisseurs puissent acheter et vendre sur le marché boursier des parts dans leurs entreprises. Exemples : la Bourse de Toronto et la Bourse de New York.

Il existe deux façons de faire de l'argent à la bourse :

- **Gains en capital** : Le cours des actions fluctue constamment. Pour faire un profit, vous devez vendre une action à un prix plus élevé que ce que vous avez payé.
- **Dividendes** : Part des profits qu'une entreprise verse à ses actionnaires. Les actionnaires détiennent une part des actions d'une entreprise.

Placements alternatifs

Ces placements ne sont ni des titres à revenu fixe ni des actions. Voici quelques exemples : des devises, des biens immobiliers, l'or et les matières précieuses.

Instruments de placement

Les instruments de placement sont des produits financiers ; ils peuvent vous aider à accéder à certaines catégories d'actif comme des actions, des titres à revenu fixe ou des placements alternatifs. Nous verrons les types d'instruments les plus courants :

Fonds communs de placement

Un fonds commun de placement est la mise en commun de liquidités provenant de plusieurs investisseurs. Ces liquidités permettent d'investir dans un portefeuille de titres, dont des actions et des obligations. Les investisseurs achètent des parts du fonds commun de placement, et un professionnel détermine comment investir les liquidités mises en commun.

Vous pouvez détenir des parts de fonds commun séparément comme un placement non enregistré, ou au sein d'un régime enregistré (p. ex., un CELI, un REER ou un REEE).

Types de fonds communs de placement :

Type	Modalités	Avantages	Inconvénients
Fonds d'actions	Ce type de fonds permet d'investir dans des actions.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Potentiel de croissance et de rendement élevé. ■ Une façon sécuritaire d'investir sur le marché boursier, étant donné que vous n'avez pas à acheter individuellement des parts d'entreprise. En investissant dans le marché en général, votre rendement ne dépend pas de la valeur d'une seule entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Risque élevé de perdre de l'argent (un potentiel de croissance élevé se traduit aussi par un risque plus élevé).
Fonds à revenu fixe	Le fonds investit dans des obligations et offre donc un taux de rendement fixe.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Option de placement sécuritaire. ■ Revenu stable et régulier, le plus souvent mensuel (même si vous pouvez aussi réinvestir ce revenu). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Potentiel de rendement plus faible que pour un fonds d'actions.
Fonds équilibré	Ce fonds investit à la fois dans des actions et des obligations. Dynamique : Plus d'actions et moins d'actions. Prudent : Plus d'obligations, moins d'actions.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moins risqué qu'un fonds d'actions grâce à une exposition au risque équilibrée. ■ Revenu stable et régulier. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Potentiel de rendement plus faible que pour un fonds d'actions.
Fonds du marché monétaire	Le fonds investit dans des titres de revenu fixe à court terme comme des bons du Trésor et des obligations gouvernementales.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faible risque et sécuritaire. ■ D'ordre général, le potentiel de rendement est plus élevé que pour le compte d'épargne. ■ Très liquide (voir la partie 5.5 pour la définition du terme « liquidité »). Vous pouvez donc retirer votre argent au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faible potentiel de rendement en comparaison des autres fonds communs de placement.
Fonds indiciel	Fonds qui suit le rendement d'un indice boursier particulier comme le S&P 500. Un indice boursier est un paramètre qui suit le rendement d'un groupe de titres de placement. Le fonds investit dans l'ensemble des entreprises d'un indice particulier. La valeur du fonds évolue par conséquent au même rythme que celle de l'indice.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le fonds n'étant pas géré activement, les frais de gestion sont peu élevés. ■ Fonds hautement diversifié, ce qui signifie un risque de perte plus faible. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moins grande souplesse que pour les fonds gérés.
Fonds spécialisé	Le fonds investit dans des placements alternatifs comme l'immobilier ou des placements socialement responsables.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Permet d'avoir un meilleur contrôle sur l'argent investi selon vos valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Risque élevé en raison du manque de diversification. Autrement dit, si le secteur d'activité dans lequel vous investissez affiche un piètre rendement, il en sera de même pour votre fonds spécialisé.
Fonds de fonds	Ce fonds investit dans d'autres fonds. Il permet donc d'investir dans de nombreux titres à la fois.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grande diversification, qui se traduit par un risque de perte plus faible. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comme ces fonds sont gérés activement, les frais de gestion sont très élevés.

Voici comment investir dans des fonds communs de placement :

1. **Choisissez le fonds commun de placement dans lequel vous souhaitez investir.** Tenez compte des frais de gestion, des taux d'intérêt et du montant minimal à investir.
Par exemple, chaque fonds est associé à un ratio des frais de gestion (RFG), qui représente le total combiné des frais de gestion et d'exploitation et les taxes que vous devrez payer pendant une année donnée. Les RFG sont exprimés en pourcentage du montant moyen des actifs d'un fonds pour l'année en question.
2. **Déterminez le montant à investir dans le ou les fonds.** Vérifiez et révissez votre budget courant pour vous assurer d'avoir les fonds nécessaires.
3. **Choisissez un fournisseur de placements.** Il peut s'agir d'une banque, d'une caisse de crédit, d'une société d'assurance, d'un courtier en fonds communs de placement, d'une société de placement ou d'un conseiller-robot.
4. **Investissez dans le fonds commun de placement choisi.**
5. **Suivez le rendement du fonds et modifiez vos placements, au besoin.**
6. **Indiquez si vous préférez toucher les revenus de placement ou les réinvestir.**

Comment faire de l'argent à l'aide des fonds communs de placement :

- Gains en capital :
 - Vous faites un gain en capital lorsque vous vendez vos parts dans un fonds commun de placement à un prix plus élevé que ce que vous avez payé.
 - À l'inverse, vous essuyez une perte en capital si vous vendez vos parts dans un fonds commun de placement à un montant inférieur au prix payé.
 - En général, les gains en capital sont distribués annuellement aux investisseurs.
- Distributions :
 - Dividendes sur des actions
 - Intérêts sur des obligations

Vous pouvez choisir de recevoir ces distributions sous forme de paiements ou de les réinvestir.

- Valeur nette des actifs :
 - Si la valeur de vos parts dans le fonds augmente et que le gestionnaire ne les vend pas, son cours augmentera. Vous pourrez alors vendre vos parts et réaliser un profit.

Vous n'avez toutefois aucune garantie de récupérer la somme initialement investie.

Fonds distincts

Les sociétés d'assurance émettent des fonds qui investissent dans d'autres instruments de placement comme des fonds communs de placement. C'est ce qu'on appelle des fonds distincts. Ces fonds protègent un certain pourcentage de la somme initialement investie et donnent droit à un capital-décès, soit un pourcentage donné de la valeur du fonds qui sera versé à vos bénéficiaires à votre décès. Votre argent sera immobilisé pendant une longue période, bien souvent de 10 ans.

Fonds négocié en bourse (FNB)

Les FNB sont composés de placements et permettent de constituer rapidement un portefeuille diversifié avec peu d'argent. Les liquidités de plusieurs investisseurs sont mises en commun, comme c'est le cas pour les fonds communs de placement.

La différence entre ces deux instruments réside dans la façon dont les parts sont achetées et vendues. Tout comme pour des actions individuelles, les FNB sont cotés en bourse et peuvent être négociés tout au long de la journée. Pour leur part, les fonds communs de placement sont achetés et vendus par un courtier en placement ou en fonds communs à la fin de chaque journée de négociation.

- La diversification correspond au résultat que vous obtenez lorsque vous investissez dans un large éventail de catégories d'actif et de secteurs d'activités. En ne mettant pas tous vos œufs dans le même panier, vous réduisez votre exposition au risque.
- À RBC, vous pouvez gérer vos FNB de façon autonome dans la plateforme [RBC Placements en Direct](#), ou bien confier cette tâche à un expert grâce à l'aide de [RBC Investi-Clic®](#).

Qu'est-ce que l'investissement avec conseiller-robot ?

Si vous ne souhaitez pas choisir et acheter vos fonds vous-même, optez pour l'investissement avec conseiller-robot. Ce service permet d'obtenir des conseils financiers numériques et d'investir dans des actions, des obligations et des placements alternatifs dans le cadre de fonds communs de placement et de FNB, choisis à l'aide d'algorithmes et d'outils d'automatisation.

Qu'est-ce qu'un investissement socialement responsable ?



Les décisions prises à l'égard de ces placements s'appuient sur un code d'éthique personnel. Les investisseurs socialement responsables investissent dans des secteurs et des entreprises qui ont une incidence sociale positive. La définition de ce que constitue une incidence sociale positive est propre à chacun et peut varier selon les croyances et cultures. Des critères d'investissement en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés au portefeuille.

Tout le monde peut investir de façon responsable. Pour commencer à investir de façon socialement responsable :

- **Demandez à votre conseiller** de vous aider à investir selon des critères éthiques.
- **Faites des recherches** sur les secteurs d'activités et les entreprises qui vous intéressent, en vous concentrant sur leur incidence sociale. Lisez des articles fiables, les énoncés de missions et les rapports annuels.
- **Prenez note de la cote ESG** que vous trouverez auprès d'une variété de fournisseurs de données et d'agences de notation qui évaluent les entreprises en fonction des critères ESG. À noter que cette cote varie selon l'agence et les normes éthiques qu'elle applique.

Exemples

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Les entreprises de produits et services qui ne sont pas considérées comme socialement responsables comprennent celles qui polluent ou qui font peu de cas de la sécurité de leur personnel. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Les entreprises socialement responsables en matière de critères ESG comprennent les entreprises du secteur de l'énergie renouvelable ou du traitement des eaux. |
|---|---|

Partie 5.5 : Choisir le bon placement

Placements à court ou à long terme – Suggestions

- Si vous savez que vous aurez besoin de votre argent à court terme, conservez-le dans un compte-chèques ou un compte d'épargne.
- Si votre objectif est de faire fructifier votre argent pour une utilisation à long terme, optez plutôt pour des actions ou des obligations.

Tolérance au risque : Quel degré de risque êtes-vous prêt à accepter ?

- La tolérance au risque varie d'une personne à une autre.
- C'est ce niveau de risque qui orientera vos décisions de placement.
- Les placements à risque élevé tendent à produire de meilleurs rendements.
- À l'inverse, les placements à faible risque tendront à produire un rendement plus faible.

Attentes en matière de rendement

Actions	Obligations	Espèces (p. ex., monnaie physique, solde d'un compte-chèques ou d'épargne)
Potentiel de rendement élevé	Potentiel de rendement de faible à modéré	Potentiel de rendement faible
Potentiel de variation élevé	Potentiel de variation de faible à modéré	Faible variation
Aucune garantie de rendement du capital (l'argent investi)	Probabilité élevée de rendement du capital (l'argent investi)	Rendement du capital (l'argent investi) garanti

Besoins en liquidité

- La liquidité est la capacité de convertir un actif – comme une action ou une obligation – en argent.
- Vos besoins en liquidité dépendent de la somme d'argent immédiatement accessible qu'il vous faut pour payer vos dépenses régulières et futures.
- Si vous avez des besoins élevés en liquidité, il est préférable d'investir dans des placements hautement liquides comme des comptes d'épargne ou des actions que vous pouvez vendre rapidement.
- Si vos besoins en liquidité sont faibles, vous pouvez investir dans un large éventail d'options à long terme et à risque plus élevé.

Pour en savoir plus sur les placements à RBC, consultez le site <https://www.rbcroyalbank.com/fr/placements/index.html>.

Vous trouverez d'autres renseignements sur le sujet à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/epargnes-investissements/principes-base-investissement.html>.

Activité : Qui aura le plus d'argent à la retraite ?

Vérifions votre compréhension des intérêts composés !

Jane et Keith ont chacun un régime enregistré d'épargne-retraite, mais n'ont pas investi le même montant ni commencé à épargner au même âge.

Intérêt composé annuel = 5 %

	Jane	Keith
Âge auquel ils commencent à épargner	22	30
Âge de la retraite	65	65
Nombre d'années total	44	36
Montant annuel cotisé au REER	1 200 \$	1 600 \$
Montant total cotisé au REER	52 800 \$	57 600 \$
Valeur à la retraite		

Veuillez indiquer qui des deux aura accumulé le plus d'argent dans son REER à la retraite :

Jane Keith

Réponses à la page suivante.

Réponses

Taux d'intérêt composé annuel = 5 %

	Jane	Keith
Âge auquel ils commencent à épargner	22	30
Âge de la retraite	65	65
Nombre d'années total	44	36
Montant annuel cotisé au REER	1 200 \$	1 600 \$
Montant total cotisé au REER	52 800 \$	57 600 \$
Valeur à la retraite	181 371,61 \$	153 338,12 \$

Jane est la bonne réponse !

Jane aura accumulé un plus gros montant dans son REER au moment de la retraite. Même si elle a investi moins que Keith par année, les fonds ont profité d'un intérêt composé pendant une plus longue période. En épargnant tôt, vous pourriez vous aussi gagner plus d'argent !



RBC Placements en Direct Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. est une filiale à 100 % de la Banque Royale du Canada et est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Banque Royale du Canada et certains de ses émetteurs sont reliés à RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est une dénomination sociale utilisée par RBC Placements en Direct Inc.

RBC InvestiVite Inc. fournit des services en ligne de gestion discrétionnaire de placements. D'autres produits et services peuvent être offerts par une ou plusieurs entités juridiques distinctes affiliées à RBC InvestiVite Inc., y compris, mais non exclusivement, Banque Royale du Canada, RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., Compagnie Trust Royal et Société Trust Royal du Canada. RBC InvestiVite Inc. est une filiale en propriété exclusive de Banque Royale du Canada, et elle utilise le nom commercial RBC Investi-Clic. De plus, Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée assure la gestion des FNB RBC iShares dans lesquels les clients de RBC InvestiVite Inc. investissent. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée ont conclu une alliance stratégique pour réunir leurs produits de FNB respectifs sous la marque FNB RBC iShares et offrir un modèle unifié de service et de soutien à la distribution des FNB RBC iShares. Les services fournis par RBC Investi-Clic sont uniquement offerts au Canada.